

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Mardi 23 mars 1937

La séance est ouverte à trois heures.

RAPPORTS DE COMITES

COMITÉ DE LA BANQUE ET DU COMMERCE

M. W. H. MOORE (Ontario) dépose le 3^e rapport du comité permanent de la banque et du commerce et propose qu'il soit adopté.

(La motion est adoptée.)

COMITE DES CHEMINS DE FER ET DE LA MARINE MARCHANDE

M. A. M. YOUNG (Saskatoon) dépose le 4^e rapport du comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande.

LOI DE LA COUR SUPREME

MODIFICATION DE L'ARTICLE CONCERNANT LES APPELS

L'hon. ERNEST LAPOINTE (ministre de la Justice) demande à déposer le projet de loi (bill n^o 78), portant modification de la loi de la Cour suprême.

Des VOIX: Expliquez-vous.

L'hon. M. LAPOINTE: La présente modification vise tout simplement à rendre plus clair le sens du présent article 37 de la loi de la Cour suprême. Sous le régime de cet article, il existe un droit d'appel d'emblée du moment que les parties sont d'accord et avec le consentement du tribunal de dernière instance de la province. Nous voulons rendre bien clair que l'appel doit être interjeté d'un jugement que l'on peut aussi bien porter en appel devant ce tribunal de dernière instance.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

L'ELECTION COMPLEMENTAIRE D'HAMILTON-OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. F. E. LENNARD (Wentworth): Avant l'appel de l'ordre du jour, je désire appeler

l'attention de la Chambre sur une déclaration faite par le premier ministre (M. Mackenzie King) et que les journaux du matin ont publiée au sujet des résultats des élections complémentaires tenues hier dans Hamilton-Ouest.

Des VOIX: A l'ordre.

M. LENNARD: Monsieur l'Orateur, le premier ministre a dénaturé les faits et je devrais avoir le droit de les rétablir.

M. L'ORATEUR: A l'ordre. L'honorable député n'a pas le droit de soulever une pareille question, à l'appel de l'ordre du jour.

CORPS D'AVIATION ROYAL

ON DEMANDERAIT LA COOPÉRATION DU DOMINION POUR L'INSTRUCTION DES PILOTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. R. MACDONALD (Brantford): Monsieur l'Orateur, je désirerais attirer l'attention du ministre de la Défense nationale (M. Mackenzie) sur des dépêches de Londres, Angleterre, qui ont paru récemment dans les journaux canadiens. D'après ces dépêches, on a commencé à former des pilotes en Australie pour le corps d'aviation royale et la même chose se fait en Nouvelle-Zélande. Cette dépêche, qui a paru lundi dans le *Brantford Expositor* et autres journaux importants du Canada, est intitulée dans l'un de ceux-ci: "La force aérienne britannique cherche à avoir des pilotes canadiens." J'en cite un extrait:

Il existe déjà une organisation pour la formation de pilotes comme cadets dans le corps d'aviation royal d'Australie, pilotes qui servent ensuite un certain nombre d'années dans la force aérienne de ce pays", a dit sir Philip. "Ces pilotes retournent ensuite à la réserve du corps d'aviation royal d'Australie".

La Nouvelle-Zélande est à établir une pareille organisation. Les aspirants subissent aussi un examen médical afin qu'ils ne soient pas refusés quand ils arrivent dans ce pays.

Dans le dernier paragraphe, sir Philip Sassoon, sous-secrétaire de l'Air dans le gouvernement impérial, déclare:

Nous verrions avec plaisir l'établissement d'un pareil système au Canada, dominion d'où